



Emmanuel de Valicourt

# LES FAVORIS DE LA REINE

Dans l'intimité  
de Marie-Antoinette

Tallandier



# LES FAVORIS DE LA REINE

DU MÊME AUTEUR

*Calonne, la dernière chance de la monarchie*, Paris, Clément Juglar,  
2015.

Emmanuel de Valicourt

# LES FAVORIS DE LA REINE

TALLANDIER

© Éditions Tallandier, 2019  
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris  
[www.tallandier.com](http://www.tallandier.com)

ISBN : 979-10-210-3663-5

« C'est une grande question de savoir  
ce qui vaut le mieux,  
ou que les rois aient une société  
ou qu'ils se renferment dans leurs palais  
et ne paraissent qu'environnés  
de tout leur éclat et de leur étiquette. »

Baron de Besenval, *Mémoires*





## Marie-Antoinette et sa « société »

« C'est dans les villes les plus peuplées  
qu'on éprouve la plus grande solitude. »

Racine

Dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cour donne le ton à l'ensemble du royaume. Certains disent que « la ville ne fait que singer la cour » ! Or, si Versailles est la mise en scène d'une représentation contraignante et fastueuse où se déterminent les ascensions et les chutes, c'est aussi le lieu d'une vie privée des souverains, moins connue car cachée, leur permettant de se distraire des contraintes du pouvoir. Avec le règne de Louis XV, une partie des appartements d'apparat se divisent en pièces plus réduites, vouées à l'intimité et au délassement. Le boudoir, cabinet où l'on se soustrait aux importunités d'une vie publique, concentre les inventions d'un siècle raffiné qui magnifie l'amitié élégante. L'or et l'argent y cèdent la place à des couleurs fraîches, les meubles lourds et encombrants disparaissent au profit de formes légères, propices à la détente et au repos.

Dans le souci de s'élever, nobles et bourgeois vont eux aussi s'ingénier à « singer la cour », en ayant en leur demeure un

appartement de parade où l'on reçoit et un appartement de société réservé à une vie retirée avec les intimes, qui n'est pas cependant le lieu du relâchement. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est par excellence le siècle des « salons », cette puissance dont les Goncourt disent qu'elle allait peu à peu annihiler Versailles. Le mot évoque à la fois le mode de vie recherché d'une élite aristocratique, les divertissements superficiels et mondains, une élégance presque idéalisée dans la communication intellectuelle, littéraire ou politique. Le salon exprime la perfection des moyens de plaire, la délicatesse de l'amabilité, l'obligeance des procédés, l'art des égards et de la complaisance. Toute l'Europe admire cette façon qu'a la noblesse française de maintenir les usages cérémonieux dans la vie privée et cette manière à nulle autre pareille de se mettre en scène jusque dans les détails. Benedetta Craveri parle de la « représentation théâtrale vivante et raffinée dans un décor de soies, d'ors et de miroirs à laquelle les deux sexes participent d'un commun accord et qui requiert de l'autodiscipline, un art de comédien consommé, une promptitude de réflexes, l'habitude du monde, de la gaieté, de l'esprit, cet ensemble de caractéristiques typiquement françaises<sup>1</sup> ». Jamais, sans doute, l'art de la sociabilité n'a atteint une telle perfection de forme. Rien de pédant ni de maniéré. La fluidité de comportements parfaitement intégrés fait oublier la sophistication qui demande des années d'apprentissage.

\*

\* \*

La distinction des sphères publique et privée amuse les souverains, car elle permet d'entretenir l'ambiguïté et le mys-

---

1. Le lecteur trouvera toutes les références des citations dans les « Sources », p. 361.

tère aux yeux de ceux qui ne cessent d'épier avec envie tous leurs faits et gestes. Cette distinction s'avère d'autant plus recherchée que les courtisans sont une espèce en voie de multiplication depuis le règne de Louis XIV. Selon l'expression bien connue, la noblesse s'attache à la cour comme une huître à son banc<sup>1</sup>. La société privée des souverains, à laquelle la grande majorité des courtisans n'a aucun accès, nourrit dès lors les fantasmes d'un grand nombre. Comme le dira Chateaubriand : « L'histoire n'étaie que l'endroit », laissant place à l'imaginaire au sujet de l'envers. À Versailles, la vie s'organise en sphères concentriques autour de la famille royale, comme dans l'antique Temple de Jérusalem où les différents parvis réunissaient le peuple en cercles de plus en plus resserrés autour du Saint des saints auquel seuls les grands prêtres avaient ultimement accès. La cour de France est structurée elle aussi par une ritualité qui exprime une sacralisation. Dans cette ritualité, les favoris sont en quelque sorte les grands prêtres choisis pour la liturgie du temple royal.

Si Louis XIV a réglé la représentation publique du monarque en une infinité de détails étouffants destinés à glorifier la personne du souverain, il s'est bien gardé, jaloux de sa liberté, d'en définir les aspects privés. Lui-même, tout en observant scrupuleusement son rôle de représentation, est un dissimulateur averti de son jardin secret, entretenant le doute sur des maîtresses plus ou moins officielles, au point que certaines ignorent le nom de leurs rivales et se rongent les sangs en pensant à la concurrence. Son arrière-petit-fils, Louis XV,

---

1. En cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle les mots de Saint-Simon sont toujours d'actualité : « C'est un démerite à tout ce qu'il y a de plus distingué de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement et une disgrâce sûre pour qui n'y vient jamais, ou comme jamais. »

qui crée à Versailles « les petits appartements » et construit le « petit » Trianon, n'a rien à lui envier. Il est passé maître dans l'art de la dissimulation de ses sentiments, tout autant que de sa vie privée. Cet homme aime la retraite avec quelques intimes qui seuls peuvent espérer découvrir le vrai visage du roi. Dans cette perspective, l'avènement de Louis XVI marque une rupture. Le nouveau roi n'éprouve pas de besoin dans l'ordre de la familiarité, pour la bonne raison qu'il n'a pas d'amis ni de favoris, pas plus qu'il n'a de maîtresses. Son intimité est surtout faite de solitude, peuplée par des livres, des voyages imaginaires et des ouvrages manuels. Louis XVI, dont l'heureuse nature ne lui permet pas de s'ennuyer, n'est jamais si bien que dans la compagnie de lui-même.

Dans ce tableau des souverains versaillais, les reines ne tiennent pas une place considérable. Elles n'existent que comme épouses et mères de roi. Elles incarnent les vertus féminines dans un royaume patriarcal régi par la loi salique. Dans l'esprit populaire, le roi est fort et la reine est bonne. Marie-Thérèse d'Autriche, qui épouse son cousin Louis XIV en 1660, n'a jamais voulu tenir véritablement le rôle de l'épouse d'un roi à l'autorité écrasante. Se ménager une place auprès d'un tel mari n'est pas chose aisée. Peu de temps après son mariage, elle s'est recluse dans ses appartements du château de Saint-Germain, puis de Versailles, en compagnie des nains qu'elle a amenés d'Espagne, vivant couchée et se gavant de sucreries au point de devenir une sorte d'odalisque de harem semi-obèse. Ne s'étant jamais résolue à apprendre correctement le français qu'elle parle avec un accent effroyable et sans aucun souci de rigueur grammaticale, elle s'est montrée incapable de tenir une place à la cour et encore moins d'entretenir elle-même une société.

En 1725, Marie Leszczyńska, obscure princesse polonaise, devient, par la Providence et les calculs du duc de Bourbon et de sa maîtresse, la marquise de Prie, l'épouse de Louis XV. Quoique fine et intelligente, elle vit dans l'ombre d'un mari auquel elle voue une reconnaissance infinie de l'avoir sortie de son triste sort d'exilée. Cet indépassable complexe d'infériorité, doublé d'un caractère effacé, assure rapidement son éloignement des réalités de la cour. Après la naissance de dix enfants et une santé devenue chancelante, la terne et douce Marie décide de fermer la porte de sa chambre à un mari au tempérament de feu. Influencée par les jésuites, elle se retire dans une vie de dévotions et d'œuvres de charité qui lui vaut le respect du peuple et dans laquelle l'accompagnent les membres pieux et austères de la cour qui ne sont pas légion. Un petit cercle, appelé « dévot », qui est à peu près compté pour rien dans les jeux d'influence, malgré son désir de jouer un rôle.

La vie de l'épouse de Louis XIV, comme celle de l'épouse de Louis XV, est si codifiée par l'étiquette, et leurs personnalités si peu affirmées pour s'y soustraire, qu'elles n'ont aucun moyen d'établir une distinction entre leur vie publique et une éventuelle dimension privée. Elles sont constamment entourées, surveillées, espionnées, rendant impossible des relations d'intimité avec des favoris et encore plus une aventure extra-conjugale, si tant est que l'une ou l'autre ait pu en concevoir l'idée ou le désir. Intégrées dans le fonctionnement général de la représentation monarchique, elles perdaient toute possibilité d'affirmer une identité féminine qui puisse s'écarter du modèle préconçu et idéal dans lequel elles étaient invitées à entrer.

Cela faisait donc plus de cent ans que les Français avaient oublié quelle place personnelle pouvait occuper la reine de France, et s'en accommodaient d'autant mieux que les maîtresses royales avaient tenu la première place à la cour comme à la ville durant les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Au

point de reléguer les reines au second plan. Mesdames de La Vallière, de Montespan, de Maintenon, puis de Châteauroux, de Pompadour et du Barry, pour ne citer que les plus connues, ont ainsi marqué les esprits et l'opinion publique bien plus sûrement, en assumant le rôle de souveraines officieuses. Véritables reines de Versailles, régnant tour à tour sur le cœur du roi, elles ont pour certaines étendu leur empire sur les arts, la mode, l'architecture et, occasionnellement, la politique.

Malgré son jeune âge, lorsque Marie-Antoinette, fille de la grande Marie-Thérèse d'Autriche, arrive en France, les circonstances de ses épousailles manifestent un enjeu politique inédit. N'oublions pas que sa mère joue gros jeu avec l'alliance française qui bouleverse les traditionnels soutiens européens. Ce mariage est la concrétisation dans la chair du renversement des alliances du traité de Versailles du 1<sup>er</sup> mai 1756 qui fait désormais un allié de l'Autriche, ennemi héréditaire depuis Charles Quint. À la cour, tout le monde ne partage pas les vues politiques de Louis XV, à commencer par ses filles. Alors qu'un officier vient prendre les ordres de Madame Adélaïde, l'aînée des princesses, avant de partir pour Strasbourg chercher la nouvelle dauphine, il s'attire cette réponse cinglante : « Si j'avais des ordres à donner, Monsieur, ce ne serait pas pour envoyer chercher une Autrichienne ! »

Plaire est donc le premier objectif assigné à la jeune archiduchesse. Par un heureux hasard, cela correspond assez bien à son caractère. Si, lors de son arrivée en France, elle manifeste prudence et retenue, il y avait fort à penser qu'elle n'allait pas se cantonner dans le rôle un peu humiliant de ses ternes devancières. Les temps eux aussi avaient changé avec l'esprit des Lumières, laissant entrevoir les prémices d'une mixité non seulement dans les salons, mais aussi dans les sciences, les académies et socié-

tés littéraires et jusque dans la franc-maçonnerie. Ce dernier quart de siècle voit l'avènement du règne de la femme dans les mœurs. Mais la reine de France est-elle une femme comme les autres ? Sans doute pas car elle appartient à un ancien monde qui regarde encore en arrière. L'archiduchesse va l'apprendre à ses dépens, car rien de la femme ne sera pardonné à la reine. L'histoire de Marie-Antoinette est marquée, plus que celle de n'importe quelle autre princesse ou souveraine, par les ambiguïtés de son image privée et publique.

Son règne met fin à celui des maîtresses et courtisanes. Élégante, rieuse, bonne et fière, elle succède à des reines effacées et prend la première place, déclarant la guerre à la comtesse du Barry, dernière maîtresse de Louis XV. À son arrivée, rien n'empêche d'imaginer que ses défauts comme ses qualités sont de nature à séduire les versatiles Français. On aurait voulu faire une jeune souveraine exprès pour plaire à la nation française, que l'on n'aurait pas mieux réussi. Mais par une fatalité imprévisible, son succès va faire son malheur et l'animadversion qu'elle suscitera viendra en tout premier lieu des grâces de sa personne.

\*  
\* \*

Avant son départ de Vienne, sa mère lui a expliqué qu'en épousant Louis-Auguste, duc de Berry, elle allait devenir la souveraine du plus prestigieux royaume après celui d'Autriche et qu'il conviendrait de tenir son rang : si en France seul le roi règne, une épouse adroite peut se ménager une influence sur lui et ne doit pas oublier les intérêts de son pays natal. La cour de Versailles n'ignore pas cette perspective que relève la comtesse d'Adhémar, dame du palais : « On s'attendait que dès son avènement, elle essaierait de s'emparer de l'esprit du

roi et ses alentours se flattaient d'obtenir par son influence la meilleure part de l'autorité. » Sans savoir encore exactement ce que sa mère attend d'elle, la petite archiduchesse de quatorze ans et demi comprend qu'il s'agit d'être reine au sens plénier du terme, et entend ne pas décevoir. C'est dans ces bonnes dispositions, ignorant parfaitement le contexte français, qu'elle arrive dans le royaume des lys comme dans un rêve, acclamée durant son voyage par un peuple en liesse. Une merveille pour celle qui, bien qu'un peu apeurée par ce destin, rêve de vivre au milieu des fleurs !

Cette candide fraîcheur fait son charme et lui assure le succès. Pour connaître les êtres, il faut les voir agir. Elle montre une gaieté spontanée, une franchise impétueuse, un besoin irrésistible de plaire, de s'enthousiasmer, d'être simplement joyeuse. L'adolescente à peine pubère, au physique encore peu formé, apporte à la cour une vie nouvelle. Comme le remarque l'historien Pierre de Nolhac : « Il était d'un bon exemple de montrer à Versailles, après l'effacement de la feuë reine et de Mesdames, que la jeunesse, la gaieté, la joie, n'étaient pas réservées au scandale triomphant des maîtresses royales. » Cet enjouement a un grand effet sur la cour où les filles de Louis XV sont hautaines et renfrognées. L'attitude de l'archiduchesse n'est pas seulement le sceau d'une légèreté liée à l'âge ou au caractère, comme cela a été dit. Force est de constater que la dauphine a un naturel d'une indéniable bonté et est désireuse de se montrer bienveillante envers tous. Cela touche le vieux Louis XV qui la qualifie de « vive et un peu enfant » dès leur première rencontre à Compiègne. Marie-Antoinette gardera par la suite ce goût de jouer la femme-enfant. En attendant, elle rajeunit le roi, comme l'avait fait la duchesse de Bourgogne pour Louis XIV<sup>1</sup>. Il

---

1. En vertu du traité de Ryswick qui met fin à la guerre de la ligue d'Augsbourg, Marie-Adélaïde de Savoie épouse le 7 décembre 1697 le duc



s'émerveille de ses robes de gaze envolées et légères qui la font ressembler à « l'Atalante des jardins de Marly ». C'est le premier homme avec lequel elle joue innocemment de son charme : « Le roi a mille bontés pour moi et je l'aime tendrement », écrit-elle à sa mère quelques jours après son arrivée. La jeune femme délasse le roi des soucis de sa vieillesse honteuse et de l'incurable ennui de ses débauches. La dauphine découvre avec émerveillement sa capacité à plaire. Elle le lit dans les yeux du vieux souverain qui s'y connaît en matière de séductions féminines.

Cela émeut aussi, sans qu'elle s'en rende compte, la nation enthousiaste et sentimentale sur laquelle son mari va régner. Lors de son arrivée en France, Marie-Antoinette n'a pas cette attitude distante et cet esprit indifférent que l'éducation princière inculque, comme une barrière infranchissable avec le commun. Au contraire, elle témoigne d'une grande présence d'esprit lorsqu'il s'agit des autres, plus sans doute que pour elle-même. Elle aime dire un mot aimable qui flatte et attache les cœurs, d'autant plus qu'il n'est empreint d'aucune hypocrisie. Par nature, elle est franche, incapable de mensonge ou d'actes détournés. Elle a pour elle le talent d'une répartie prompte et juste qui montre son intelligence des situations. Pour exemple, ce fait de 1773 : le dauphin entre un matin avec empressement dans la chambre de son épouse et lui annonce tout guilleret qu'il vient d'hériter de deux mille écus par le décès d'une personne qu'il pensionnait sur sa cassette personnelle. Avec calme, son épouse l'interroge : « Vous êtes-vous informé si le défunt n'a pas laissé une veuve, des enfants ou des parents dans le besoin ? » Berry reçoit ce jour-là une belle leçon de sa femme. Interdit et penaud, il repart et,

---

de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Elle fait la conquête du vieux roi et réintroduit la gaieté et le faste à la fin du règne, marqué par l'austérité dévote de Madame de Maintenon et les revers militaires.

ayant pris ses renseignements, il reverse la pension à la famille nécessiteuse, non sans en attribuer publiquement le mérite à son épouse.

Marie-Antoinette est sensible comme peut l'être le siècle de Rousseau, pleurant aisément de pitié ou d'inquiétude, mais en même temps charitable avec générosité, tendre et délicate dans l'expression de sa charité. Naturellement secourable pour les faibles, elle ne fait pas le bien par obligation ou devoir : elle éprouve une authentique compassion pour la souffrance et aime se mettre au service de la justice. Descendante par son père du « bon roi René d'Anjou », elle pourrait se voir appliquer le même qualificatif que son ancêtre. Elle est l'un des rares membres de la famille royale à ne pas être dédaigneuse envers la ruche de Versailles qui vole autour d'elle pour la servir. Versailles n'est pas seulement un palais mais une petite ville, avec des promenades, des places publiques, des boutiques installées jusque dans les corridors et sur les paliers des grands escaliers. Joseph II, frère de la dauphine, dira à Louis XVI lors de sa visite : « Votre résidence a plutôt l'air d'un bazar turc que d'un palais royal ! » Le grand commun abrite plus de six mille personnes appartenant aux différentes maisons des membres de la famille royale. Le baron de Besenval note : « Facilement touchée par les malheureux, aimant à les protéger, à les secourir en toute occasion, elle montre une âme sensible et bienfaisante et réunit deux qualités rares à rencontrer ensemble, celle de se plaire à rendre service et de jouir du bien qu'elle a fait. »

En cette fin de règne où Louis XV a perdu l'affection et le respect de ses sujets par ses dissipations et son éloignement, où le dauphin disgracieux et timide montre une piètre figure, Marie-Antoinette touche les cœurs : il est bien rare que le cœur mente, mais on n'aime pas toujours l'écouter.

Les chasses royales abondent d'occasions où la jeune femme montre une bonté non feinte, autant d'événements repris à l'envi par les gazettes. Lors d'une chasse à Compiègne, elle interdit à son carrosse de traverser un champ de blé pour rejoindre la curée, au risque de saccager la récolte d'un paysan qui n'aurait pas, ou peu, été indemnisé. Lorsqu'un membre de la chasse est blessé, elle s'occupe personnellement de le faire soigner, lui envoyant ses chirurgiens et s'informant des suites des blessures. C'est le cas lors du retour vers Versailles avec sa belle-sœur Madame Clotilde, quand le postillon de son carrosse, ayant fait une chute, est piétiné par les chevaux. Marie-Antoinette refuse d'aller plus loin, panse le malheureux et attend les secours qui ne parviennent qu'une heure et demie plus tard. La cour, qui s'inquiète de son absence et manifeste habituellement une notable indifférence à ce genre d'événement, est surprise par le récit des témoins.

C'est lors d'une autre chasse, à Fontainebleau, que se déroule ce qui fera beaucoup pour la réputation de la dauphine : un vigneron ayant été blessé par un cerf et ayant réclamé sa femme, Marie-Antoinette se jette dans son carrosse et file à bride abattue pour aller chercher la malheureuse. Arrivée dans la chaumière, elle commence par la rassurer alors qu'on lui a annoncé la mort de son mari. La faisant monter avec ses enfants dans sa voiture, elle emmène toute la famille retrouver le blessé. Lorsqu'il est connu, l'événement frappe les esprits au point que le peuple s'assemble sur son passage pour l'acclamer dès qu'elle sort du palais. Sa générosité d'âme ne se démentira pas par la suite et sera la marque de ses relations d'amitié privilégiées avec ses favoris. La petite archiduchesse est naturellement vertueuse dans un siècle où on l'est fort peu. À l'occasion de son quinzième anniversaire, Marie-Thérèse, qui se réjouit de ses bonnes dispositions, lui écrit : « C'est à vous à donner à Versailles

le ton : vous y avez parfaitement réussi. Dieu vous a comblée de tant de grâces, de tant de douceur et de docilité, que tout le monde doit vous aimer. C'est un don de Dieu, il faut le conserver soigneusement. » Le conseil maternel ne sera pas toujours écouté, mais, devenue reine, Marie-Antoinette conserve cette bonté naturelle pour les petits que remarque le comte de Tilly : « La reine traitait avec une bonté particulière tout ce qui lui était attaché. Elle était adorée de son service intérieur. » Rien ne rend si aimable que de se sentir aimé.

Force est de constater qu'elle porte un intérêt sincère à ceux que l'on présente à sa protection. Jacques Weber, son frère de lait venu s'installer à Versailles, raconte : « Je l'ai vue distribuer sa bonté à tous les rangs, à tous les âges et à tous les sexes, obtenir pour l'un la retraite qu'il avait méritée, ouvrir à l'autre le chemin qui devait le mettre sur la trace de ses ancêtres, exaucer ici le sentiment maternel, là le dévouement conjugal, ailleurs la piété filiale ou l'amour fraternel, soutenir des familles, faire des mariages, élever des enfants, accorder des audiences qui elles seules étaient un bienfait, parce qu'elle entraînait dans tous les sentiments, partageait toutes les explications, cherchait tous les moyens de succès possibles pour la demande qu'on lui présentait et tous ceux de dédommagement quand les obstacles étaient invincibles. » C'est bien, mais ce n'est pas assez. Malheureusement sa vanité se contente de ces petites satisfactions d'amour-propre et jamais elle ne se montre capable d'une vue d'ensemble. La spontanéité gouverne son attitude quand un agir coordonné eût été nécessaire. Marie-Antoinette dauphine devient sans s'en rendre compte une sorte de championne d'un peuple chevaleresque en même temps qu'elle reçoit le dangereux dépôt de ses illusions et de ses rêves.

Pendant les années où elle est dauphine, elle n'a pas encore manifesté les excès de son amour extrême des plaisirs, sa

soumission aux exigences tyranniques de son entourage et n'a pas non plus montré les travers d'une éducation qui s'achève malheureusement dans le milieu vicié de Versailles. Elle tient de sa mère un élément de vaillance d'où aurait pu sortir un grand caractère. Mais la cour de France tue cela dans l'œuf. L'abbé Desnoyers, ancien jésuite aigri par la suppression de son ordre, relève le changement progressif dans la personnalité de la dauphine : « Il faudrait que toutes les reines ressemblent à la femme de Louis XIV ou à la femme de Louis XV, qui ne connut d'autre passion que celle de la bienfaisance. J'en vois d'ici une qui se prépare à nous donner quelque spectacle susceptible de grandes explosions chez une nation célèbre pour sa mobilité. On ne l'entretient que de sa future grandeur, on ne lui offre que la perspective des plaisirs, on lui présente la terre à ses pieds, la volupté à ses genoux, la fortune à ses ordres. » Le tableau, s'il manque d'indulgence, n'en est pas moins révélateur. Et peut-être l'abbé a-t-il raison puisque dans la semaine de la mort de Louis XV, Marie-Antoinette écrit à sa mère : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants pour le plus beau royaume de l'Europe. » Pour surmonter un tel enjeu et garder la tête froide, il lui aurait fallu une raison au-dessus de son âge.

On ne dira jamais assez combien ce milieu clos de la cour pouvait entraîner d'intrigues et de fermentation destructrice. Si toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, tous les mensonges sont bons à y entendre. Cette atmosphère viciée participe grandement du discrédit du régime. Montesquieu le pressent lorsqu'il dit qu'« une monarchie corrompue n'est pas un État, c'est une cour ». Marie-Antoinette souffre d'être surveillée jour et nuit, elle détruit une grande partie de sa correspondance aussitôt reçue, elle se méfie des

doubles de ses clefs et craint sans cesse qu'on ne dérobe les siennes dans ses poches pendant son sommeil, elle sait ses conversations avec son mari épiées, comme le jour où elle découvre le duc de La Vauguyon l'oreille collée à sa porte. Elle se doute que l'on cherche à monter le dauphin contre elle sans aucune considération pour leurs vies personnelles. Les êtres humains sont comme les pommes : quand on les entasse, ils pourrissent. À la cour, les rancis de tout poil se vengent de leurs échecs par la médisance. Les frustrations et les blessures d'orgueil se guérissent dans le ragot le plus amer. Fuyant cette atmosphère de fausseté mensongère, cancanière et délétère, la reine s'efforcera de se réfugier dans une vie en petit comité, ne se rendant pas compte qu'elle va déclencher encore plus la haine et les commérages dont elle cherche à se protéger.

Lorsqu'elle arrive à Versailles, du haut de ses quatorze ans et demi, Marie-Antoinette se trouve dans une situation de premier plan puisque Marie Leszczyńska est morte depuis deux ans. La vie à la cour accentue deux travers de sa personnalité : le goût de plaire et la fierté de sa naissance. Perdue dans les nuages d'encens, elle se grise et oublie la réalité. Elle est sans défense devant les flatteurs, rarement désintéressés, dont elle ne soupçonne pas les intentions. Deux ans après son mariage le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris et éternel Caton<sup>1</sup>, sévère et rigide, note : « Depuis un certain temps Mme la Dauphine s'est laissée persuader à accorder des protections, à faire des recommandations dont les objets sont souvent déplacés, injustes et de nature à mettre les ministres dans l'impossibi-

---

1. Caton l'Ancien ou Caton le Censeur (234-149 av. J.-C.) est un politique romain qui se distingue par sa défense conservatrice des traditions romaines.

lité de s'y prêter<sup>1</sup>. » Plus grave, l'adulation versaillaise risque de transformer la généreuse princesse en « enfant gâtée », alors que son caractère se montre de plus en plus obstiné et impatient, quand il n'est pas franchement colérique. La gloire est rapidement devenue un fardeau dont elle se lasse et dont elle souhaite s'affranchir le plus souvent possible.

Dans ces circonstances, les courtisans perçoivent aisément l'intérêt qu'ils peuvent tirer de ce caractère : créer un cercle restreint de gens d'esprit aimant s'amuser, tout en flattant la jeune reine dans ses travers, devient rapidement l'objectif à peine voilé de certains d'entre eux. Le marquis de Bombelles, qui tente d'en être, explique dans son journal : « Le proverbe bourgeois qui dit que *Plus on est de fous plus on rit* n'est pas applicable aux maximes de la cour. Plus on y est de monde, plus on y rencontre d'inconvénients. » Il faut couper la reine de sa cour afin de monopoliser son affection et son influence au bénéfice d'un petit nombre. La souveraine, montrant beaucoup de légèreté dans son attitude et peu d'application à ses devoirs de reine, est une proie tout indiquée pour ceux qui caressent le désir de s'emparer de son esprit pour le diriger. S'imaginant qu'il y a une place à prendre, chacun s'y essaye. Des coteries se forment autour

---

1. Mercy ne cesse, à la demande expresse de Marie-Thérèse, d'espionner Marie-Antoinette et se flatte auprès d'elle de disposer d'un réseau d'informateurs très sûrs : « Je me suis assuré des trois personnes en sous-ordre de Mme l'archiduchesse ; c'est une de ses femmes et deux garçons de chambre qui me rendent un compte exact de ce qui se passe dans l'intérieur. Je suis informé jour par jour des conversations de l'archiduchesse avec l'abbé de Vermond auquel elle ne cache rien. J'apprends par la marquise de Durfort jusqu'au moindre propos de ce qui se dit chez Mesdames. Et j'ai plus de monde et de moyens encore de savoir ce qui se passe chez le roi lorsque madame la Dauphine s'y trouve. »

de certains candidats, lorsque d'autres agissent pour leur propre compte.

La princesse de Guéménée, la première, démontre à Marie-Antoinette qu'il y a une injustice à ce que la souveraine d'un si grand royaume ne puisse jouir de ce qui fait en général les délices des particuliers : une société d'amis choisis. Dans un siècle éclairé où l'on doit se débarrasser des préjugés, il est archaïque de ne pas s'affranchir de toutes ces entraves auliques imposées par l'étiquette. Ces amis n'ont pas beaucoup à faire pour le lui faire comprendre. De cette façon, les protégés affichent des airs de protecteurs envers leur protectrice. Cela sera particulièrement vrai de la « coterie » Polignac. Comme par un effet immédiat, le duc de Lévis exprime l'amertume de bien des courtisans : « Excepté quelques favoris que le caprice ou l'intrigue désigna, tout le monde fut exclu. »

La conséquence est que le rang, les services, la considération, la haute naissance ne sont plus les moyens d'accès privilégiés à la famille royale. Apparaît avec Marie-Antoinette une nouvelle notion, ignorée de la société de cour : la « société de la reine ». Elle est constituée d'un cercle restreint, déterminé non par des critères objectifs de liens étroits à la monarchie, mais par la seule fantaisie de la souveraine et par la capacité de ses membres à se maintenir tout en éliminant les concurrents. La comtesse d'Adhémar le confesse : « Nous éprouvions un vrai bonheur à être admis à l'intimité de cet intérieur de la reine, bonheur qu'on nous enviait de par-delà toute croyance. » À chacune des sociétés, Marie-Antoinette réserve désormais une attitude différente : si dans la représentation de la cour elle montre une beauté statuaire, empruntée et altière, dans son intimité elle est toute légèreté et affabilité. Le comte de Tilly en témoigne : « Elle a deux espèces de démarches : l'une ferme un peu pressée et toujours noble ; l'autre plus molle et



plus balancée, je dirais presque caressante. » Une ambivalence que ses ennemis ont beau jeu de dénoncer comme une forme de rejet de son rôle au service du trône.

La mise en place progressive de cette société particulière est une petite « révolution » avant l'heure. Son onde de choc, apparemment anodine et mondaine, allait bientôt s'étendre à toute la cour et jusqu'aux confins du royaume, voire au-delà, avec des conséquences politiques qu'aucun contemporain ne pouvait prévoir. Les dépêches du comte de Viry, ambassadeur de la cour de Sardaigne, signalent « le caractère de légèreté et d'inconséquence de la reine », le calcul de ses entours pour « favoriser sa dissipation et ses plaisirs. Les entrées familières qu'elle donne dans ses cabinets à une troupe de jeunes gens qui ne sont connus que par leur légèreté et leur étourderie, excite de plus en plus le mécontentement des grands et de la cour et en général de toute la nation ». Le diplomate note successivement au début du règne les faveurs marquées de M. de Lauzun, de M. de Besenval et de M. de Coigny. Il ajoute : « Tous ces bruits causent le tourment de l'impératrice qui gronde cette charmante reine qui va toujours sans le roi avec tout ce qui est de plus mauvais à Paris et de plus jeune. »

Ce sera l'un des principaux griefs fait à Mme de Polignac qui n'est pas encore entrée dans la vie de la dauphine mais ne cessera d'encourager les velléités de la reine à vivre en particulière dans sa société. Une société constituée de « gens aimables et honnêtes, attachés véritablement à la princesse et qui donnent le spectacle rare d'une réunion d'hommes et de femmes à qui la faveur ne tourne pas la tête, et si sûrs que jamais rien ne transpire de ce qui se passe dans l'intimité et que jamais il n'y a entre eux l'apparence de la moindre dissension », jure le baron de Besenval, la main sur le cœur. La réalité n'est pas aussi idéale ni désintéressée. Elle a surtout l'inconvénient de faire fi de l'opinion.

La noblesse, soutien traditionnel du trône, se dégoûte dès lors de cette corvée autrefois nécessaire consistant à « faire sa cour ». La démarche est d'autant plus inutile qu'on ne lui en sait aucun gré. Un observateur commente en septembre 1780 : « Le défaut d'occasions à faire sa cour pourrait à la longue en diminuer l'habitude et le désir. Il y en a eu cette année un indice au jour de la fête du roi où il ne s'est pas trouvé à Versailles la moitié du monde que l'on y voyait les années précédentes. » Les membres de la famille royale reprochent également à Marie-Antoinette de ne pas leur donner la priorité, comme sa belle-sœur la comtesse de Provence. La dauphine en rit devant Mme d'Adhémar : « Vous verrez qu'il faudra que je mesure mes amitiés au rang de mes amis. À entendre la comtesse de Provence, c'est elle que je dois d'abord chérir, attendu que son mari vient juste après M. le Dauphin. C'est une prétention bien ridicule. » Dans ces circonstances, vidé de ses courtisans qui ne sont que des planètes autour du soleil, Versailles perd une partie de son prestige dans l'esprit des contemporains. Comme l'explique Pierre de Nolhac : « Versailles, ce théâtre de la magnificence de Louis XIV où l'on venait avec tant d'empressement de toute l'Europe pour prendre des leçons de bon goût et de politesse, n'était plus qu'une petite ville de province où l'on n'allait qu'avec répugnance et dont on s'en allait le plus vite possible. » La reine elle-même fuit le palais pour se reclure avec ses amis à Trianon ou courir les festivités parisiennes. Là encore, cela va participer, pour une part, au discrédit du régime dans les esprits.

Marie-Antoinette a oublié depuis longtemps une instruction longue et sévère composée par son père l'empereur François I<sup>er</sup> de Lorraine à l'adresse de ses enfants : « Les compagnies que l'on fréquente sont aussi une matière délicate car souvent elles nous entraînent malgré nous dans

bien des choses dans lesquelles nous ne tomberions pas [...] surtout des personnes comme vous autres, mes enfants, qui souvent sont entourés d'une foule de gens qui ne cherchent qu'à flatter leur goût et les entraîner là où ils croient qu'ils inclinent. Il suffit que cela puisse ajouter ou de la faveur ou de l'argent. » Dans ses *Principes de politiques des souverains*, Diderot affirme de façon péremptoire et plus prosaïque : « L'ennemi le plus dangereux d'un souverain c'est sa femme si elle sait faire autre chose que des enfants ! »

Marie-Antoinette est capable de conserver des faiblesses pour ses favoris même après avoir pris conscience du danger qu'ils représentent pour elle. « Elle passe tout à ceux qui se rendent utiles à ses amusements et c'est toujours par ce motif qu'elle décide de l'accueil plus ou moins favorable qu'elle fait aux gens [...] il n'y a dans certains moments aucun moyen de faire percer la raison », constate Mercy. La reine reconnaît elle-même qu'elle est butée et capable de conserver un parti envers et contre tous : « Vous savez, quand j'ai quelque chose dans ma tête je n'en démords point et j'ai si bien pris mon parti que je n'ai plus aucune frayeur. » Une faiblesse particulièrement bien illustrée par sa relation avec le comte de Vaudreuil ou le baron de Besenval dont elle prendra la mesure du danger qu'ils représentent pour sa réputation, sans pour autant les éloigner. Elle considère comme un devoir de s'abandonner fidèlement à ses amitiés, signe d'un caractère entier qui manifeste toujours cet irrépressible désir de plaire. Son esprit a reçu de la nature et acquis de l'exercice de la bienveillance ce don rare et précieux : la caresse. Le danger vient de ce que parfois elle parle pour faire plaisir et fait des promesses qu'elle ne peut tenir. La rumeur dit que « la reine promet la même position à dix personnes et fait neuf mécontents et un ingrat ». Cela ne la trouble guère. Elle estime avoir rempli son rôle.

La question que l'on peut poser au sujet des favoris est : ont-ils d'autres mérites que celui d'empêcher la reine de s'ennuyer ? Mme de Bombelles, observatrice dont la bienveillance n'est pas la première qualité, répond avec un brin de jalousie : « Cette fameuse société est composée de personnes bien méchantes et montées sur un ton de morgue et de médisance incroyable. Ils se croient faits pour juger le reste de la terre... Ils ont si peur que quelqu'un puisse s'insinuer dans la faveur qu'ils ne font guère d'éloges, mais qu'ils déchirent bien à leur aise. »

Mercy-Argenteau, continuelle Cassandre qui manque d'objectivité car il déteste et envie l'entourage de la princesse dont il ne maîtrise pas l'influence, tente d'ouvrir les yeux de Marie-Antoinette : « Je lui fis voir combien ses alentours cherchaient adroitement à mettre à profit les occasions de mêler des choses très sérieuses et de conséquence à des objets de pur amusement et j'en revins à une vérité incontestable dans ce pays-ci qui est que tous ceux qui approchent les souverains ont toujours quelque plan formé d'intrigue, d'ambition ou de vue quelconques... et qu'en mesure du plus petit nombre de gens qui obtiennent un accès presque exclusif, les intrigues en deviennent plus pressantes, plus difficiles à éclairer, par conséquent infiniment plus dangereuses. Une grande cour doit être accessible à beaucoup de monde, sans cela les haines et les jalousies exaltent toutes les têtes et font naître les plaintes, les dégoûts et une sorte d'aliénation. » Dans cette société restreinte, il ne semble pas qu'il y ait d'authentique homme de cœur et il est sans doute faux de prétendre que le comte de Fersen le soit tellement plus que les autres, bien qu'il soit peut-être celui qui ait eu le plus de sentiments pour la reine. Tous cherchent leur intérêt et Charles-Alexandre de Calonne, brillant contrôleur des finances, confesse : « On ne pouvait mieux comparer un ministère des finances avant la

Révolution, qu'à un arbre couvert de chenilles que ces vils insectes ne quittent qu'après l'avoir complètement rongé. » Mais pour survivre à la cour de France, sans doute vaut-il mieux laisser son cœur à la porte avant d'entrer.

Marie-Antoinette, qui veut contenter tout le monde, promet de faire des efforts pour tenir sa place de représentation et sa mère lui écrit : « Je suis bien aise que vous comptiez reprendre toute la représentation à Versailles. J'en connais tout l'ennui et le vide. Mais croyez-moi, s'il n'y en a pas, les inconvénients qui en résultent sont bien plus essentiels que les petites incommodités de la représentation, surtout chez vous, avec une nation si vive. » La reine de France finira par se rendre compte du mal que peut lui faire sa « société ». Mais il est trop tard lorsqu'elle confie à Mme Campan que « lorsque des souverains ont des favoris, ils élèvent auprès d'eux des puissances, qui, encensés d'abord pour leurs maîtres, finissent par l'être pour eux-mêmes, ont un parti dans l'État, agissent seuls et font retomber le blâme de leurs actions sur les souverains auxquels ils doivent leur crédit ». On ne saurait décrire avec plus de justesse ce qui va venir.

\*

\* \*

Alors que Marie-Antoinette s'apprête à entrer en France, sa mère lui écrit le 4 mai 1770 : « Le seul vrai bonheur en ce monde est un heureux mariage, j'en peux parler. Tout dépend de la femme si elle est douce, complaisante et amusante. » L'impératrice passe un peu vite sur le mari et en ce domaine, la tâche de sa fille n'est pas si aisée qu'elle le dit.

L'entourage de Marie-Antoinette n'aurait sans doute pas eu la place qui lui a été donnée si la souveraine avait été plus heureuse en ménage. Pendant plusieurs années, la dauphine

n'est ni épouse ni mère. La complexité de la vie du couple princier n'est pas une affirmation nouvelle. Le mariage est une greffe qui prend bien ou mal : en l'espèce, elle ne prend pas du tout. C'est le mariage de la carpe et du lapin. Peu d'alliances politiques ont à lier ensemble un homme et une femme moins destinés l'un à l'autre par leur nature, leur caractère et leur éducation. Peu ont à combattre un antagonisme si instinctif des idées, de l'âme et du corps, et à triompher par le devoir d'une telle contrariété de leurs propres goûts.

L'union, voulue par Louis XV et Marie-Thérèse par le truchement du duc de Choiseul, était censée mettre fin à la rivalité ancestrale entre les Bourbons et les Habsbourg sur le théâtre européen et consolider les traités de 1756, 1757 et 1759. En matière diplomatique, la raison l'emporte, surtout lorsqu'il s'agit d'établir la paix entre les peuples. Mais un mariage n'est pas seulement une affaire de géopolitique ou de diplomatie, même pour des souverains. Par la raison d'État, Louis-Auguste et Marie-Antoinette sont sommés de s'aimer ou à tout le moins d'entrer en mariage. Pour reprendre une chanson d'alors, il s'agit « d'accoupler les lys et l'aigle ». Cela montre assez la complexité de l'enjeu. La question de la consommation de cette union illustre à elle seule la difficulté du problème relationnel des jeunes gens, comme un reflet de l'incommodité de cette alliance politique que beaucoup de contemporains considèrent contre nature. L'idée est renforcée dès le début par l'accident dramatique de la place Louis-XV. La chute d'une fusée lancée au cours du feu d'artifice tiré en l'honneur des nouveaux époux provoque une panique au cours de laquelle plus de 130 personnes meurent écrasées par un mouvement de foule. Les Anciens auraient dit que les augures n'étaient pas favorables.

Dans cette société encore superstitieuse, certains vont même utiliser des stratagèmes douteux pour faire échouer